

AVIS D'APPEL D'OFFRES L



PAYS : **Mauritanie**

NOM DU PROJET : **MOUDOUN**

Marché : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES DE BASSIKNOU ET ADELBAGROU**

Don : **IDA N° IDA 5750-MR**

No Référence : **DAO N° 05/CPMP/MOUDOUN/2026**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 23 octobre 2020 et le PPM 2026
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et au développement des Villes intermédiaires productives-MOUDOUN, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES DE BASSIKNOU ET ADELBAGROU**. Pour ce marché, l'Emprunteur procédera aux paiements en utilisant la méthode de décaissement telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le financement des projets d'investissements.
3. Le présent appel d'offres est lancé sur la plateforme de passation des marchés de MOUDOUN (<https://eprocurement.moudoun.mr>) dont l'accès est libre et facile.
4. Le Projet MOUDOUN, Maître d'Ouvrage délégué sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de **CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES DE BASSIKNOU ET ADELBAGROU**. Le délai d'exécution des travaux est de **DIX (10) MOIS**. Il est précisé que les travaux seront conduits de manière concomitante dans les deux communes (exécution en parallèle), et non selon un déroulement successif, afin de garantir le respect du délai global d'exécution et la mobilisation adéquate des ressources.
5. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « **Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023.** (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
6. L'avis d'appel d'offres est **téléchargeable gratuitement sur la plateforme** par tout visiteur. Les offres doivent être transmises **à travers la plateforme en format PDF**. Pour télécharger le Dossier d'appel d'offres et soumettre une offre, le soumissionnaire doit s'inscrire gratuitement pour avoir un compte sur la plateforme. Il **pourra ainsi suivre, à travers ce compte l'évolution du dossier et les publications y relatif**.
7. Les copies scannées des documents de l'offre seront traitées comme s'il s'agit d'originaux, toutefois les documents originaux peuvent être demandés dans le cadre du processus d'évaluation et peuvent être vérifiés par le projet avant la signature du marché.
8. Le dépôt des offres à travers la plateforme est possible depuis la publication de l'avis jusqu'à la date limite de remise des offres. Après l'heure limite, le dépôt des offres sur la plateforme, n'est plus possible. Entre le dépôt de l'offre et la date limite de remise des offres, le soumissionnaire n'a pas

accès à son offre, toutefois, il a la possibilité de soumettre une offre de remplacement avant la date limite de remise des offres.

9. L'accès des offres est sécurisé et la conception de la plateforme ne permet pas l'ouverture des offres déposées avant la date limite d'ouverture des offres ni leur visualisation (y compris par le soumissionnaire lui-même), mais, en plus il est **fortement recommandé** aux soumissionnaires de crypter leurs offres par un mot de passe à transmettre à la date limite de remise des offres à l'adresse indiquée dans le DAO (procurement@moudoun.mr, cpmp@moudoun.mr).
10. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant, **directement à travers la plateforme** leurs demandes d'éclaircissements éventuelles. Les demande d'éclaircissements doivent être reçues au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres. Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront publiées sur la plateforme et peuvent être consultées par tout visiteur.
11. Un soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue aura aussi la possibilité de demander un débriefing **directement à travers la plateforme**.
12. Un email, confirmant la réception de documents sur la plateforme (offres, demandes d'éclaircissement, demandes de débriefing...) ou informant le soumissionnaire de la publication de documents sur la plateforme (ouverture des offres, publication PV d'ouverture, Notification d'intention d'attribution, attribution...) sera transmis **automatiquement** par le système à tout soumissionnaire qui pourra ainsi **suivre l'évolution du processus** à travers son compte. Si l'offre est correctement transmise sur la plateforme, un email de confirmation sera transmis automatiquement au soumissionnaire.
13. Le présent Dossier d'Appel d'Offres est fourni gratuitement aux candidats intéressés à travers la plate-forme. Aucune quittance de paiement ni aucun frais d'acquisition ne sont requis pour la soumission d'une offre.
14. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de **TROIS MILLIONS OUGUIYAS(3 000 000 MRU) (ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible)** valable pendant **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres. Une copie de la garantie doit être fournie dans l'offre à soumettre sur la plateforme et l'original de la caution, devra être remise au plus tard à la date et à l'heure limites de dépôt des offres. Elle sera présentée sous pli fermé distinct comportant une enveloppe extérieure portant la référence de l'appel d'offres et la mention « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement », ainsi qu'une enveloppe intérieure identifiant le soumissionnaire et contenant la garantie d'offre.. En cas de groupement, la garantie de l'offre doit être au nom de tous les membres du groupement.
15. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction d'au moins **DEUX CENTS MILLIONS D'OUGUIYAS (200 000 000 MRU)** Ce Chiffre d'affaires sera calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (3) dernières années (2023, 2024 et 2025) divisées par trois (3). Les montants des travaux doivent être justifiés exclusivement par des attestations établies par les maîtres d'ouvrage. Pour se voir accepter ces attestations devront (i) mentionner le montant du marché et sa date de réalisation, ou à défaut joindre à l'attestation la page de garde et de signature du contrat. Les attestations doivent être délivrées par des personnes morales publiques, parapubliques ou par tout autre organisme international reconnu.
 - Disposer d'avoir liquide ou de facilités de crédit : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance

de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie, à hauteur de **VINGT-HUIT MILLIONS (28 000 000) MRU**, nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres.

- Avoir réalisé, en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (05) dernières années (**2025, 2024, 2023, 2022 et 2021**), au moins un (01) marché de nature et de complexité similaire, portant sur :

Des travaux de construction ou de réhabilitation de routes bitumées, d'un linéaire minimum de 8 km, comprenant obligatoirement :

- terrassements ;
- couches de chaussée ;
- revêtements bitumineux ;
- dispositifs de drainage ;

L'expérience devra être prouvée par une attestation officielle délivrée par un Maître d'Ouvrage public, confirmant :

- la nature du projet ;
- la complexité technique ;
- le linéaire traité ;
- et un taux d'achèvement d'au moins 80 % des travaux.

- **Le soumissionnaire doit remplir obligatoirement le Formulaire FIN – 1 : Charge de travail / travaux en cours**
- Proposer le personnel d'encadrement clé ci-après :
 - Un Directeur de Projet : Ingénieur Génie Civil ou titulaire d'un diplôme équivalent (bac + 4 au moins) et ayant au moins une expérience de Quinze (15) ans
 - Deux Conducteurs des travaux : Ingénieur Génie Civil ou titulaire d'un diplôme équivalent (bac + 4 au moins) et ayant au moins dix (10) ans d'expérience
 - Un géotechnicien (Bac + 4 au mois) ayant au moins dix (10) ans d'expérience
 - Un Topographe : Ingénieur topographe ou géomètre (Bac + 4 au mois) ayant au moins dix (10) ans d'expérience
 - Un environnementaliste : Responsable Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE) (bac + 4 au moins), chargé également de la gestion des risques liés aux VBG/EAHs ayant une expérience d'au moins dix (10) ans
 - Deux chefs de chantier : Technicien supérieur en travaux public ou titulaire d'un diplôme équivalent ayant au moins dix (10) ans d'expérience
 - Un Ingénieur Assurance Qualité justifiant d'une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans dans le domaine du contrôle qualité des travaux de génie civil.
 - Un Ingénieur Hydraulicien : titulaire d'un Master (BAC+4 au moins) en Hydraulique, Ressources en Eau ou Génie de l'Eau, justifiant d'une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans, notamment dans la conception et la réalisation de réseaux d'assainissement pluvial urbain.
 - Un Ingénieur Électricien : titulaire d'un Master (BAC+4 au moins) en Génie Électrique, Énergies Renouvelables ou Systèmes Photovoltaïques, justifiant d'une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans dans la mise en œuvre, le contrôle et la maintenance des systèmes d'éclairage public solaire.

(Les CV actualisé et les diplômes du personnel clé doivent être fourni dans l'offre).

- Disposer du matériel minimum décrit à la **Section III (Critères d'évaluation et de qualification)** pour l'exécution des travaux. La preuve de la propriété du matériel ou l'intention de le prendre en location (engagement de location signé, etc.) doit être fournie dans l'offre
- 16.** La séance d'ouverture des offres débutera à la date limite de remise des offres et sera électronique à travers la salle virtuelle de la plateforme. A la date limite, un lien invitant le soumissionnaire à y assister sera transmis à chaque soumissionnaire sur l'adresse électronique enregistrée lors de la création de son compte sur la plateforme. Juste après la séance, le PV d'ouverture des offres sera publié sur la plateforme.

17. La date limite de remise des offres est fixée au **15/07/2026 à 12h 00 GMT**.

Un quart d'heure est observé entre la date limite de remise des propositions et l'ouverture pour permettre aux candidats qui le souhaitent de recevoir le lien et d'accéder à la salle virtuelle.

NB. La plateforme ne permet pas le dépôt des offres après la date limite de remise (**15/07/2026 à 12h00 GMT**) ni l'ouverture des offres avant la date d'ouverture **15/07/2026 à 12h 15 mn GMT**.

18. La date d'ouverture des offres est fixée au **15/07/2026 à 12h 15mn GMT**.

Le Coordonnateur de MOUDOUN

